

Profil de certification Agent(e) Agricole Polyvalent(e)

Enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance

Approuvé par le Gouvernement en date du 23 / 01 / 2019



Table des matières

Première partie	8
Références du profil de certification	9
Parcours d'apprentissage	10
Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation.....	11
Deuxième partie	14
Unités d'acquis d'apprentissage	15
UAA 1 Participer à la mise en place d'une culture - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d'amendement)	16
UAA 4 Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines	23
UAA 2 Participer à la surveillance de l'état sanitaire d'une culture, à son entretien et sa fertilisation - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection).....	31
UAA 5 Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage - Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage	38
UAA 3 Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) – Participer à l'entretien des bâtiments agricoles.....	45
UAA 6 Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi	51
Troisième partie	57
Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier.	58

Quatrième partie	59
Profil d'Évaluation des unités d'acquis d'apprentissage	60
Cinquième partie	73
Profil d'équipement	74
Annexes	77
Glossaire	78
Le cadre francophone des certifications	81

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Agent(e) Agricole Polyvalent(e)

Code de l'option :

1118

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

3 années

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation du/de l'« Agent(e) Agricole Polyvalent(e) » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 19 juin 2014

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 3 années au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 8 semaines

Nombre maximum de semaines de stage 19 semaines



Dans l'enseignement en alternance : sans objet

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Agent(e) Agricole Polyvalent(e)

Positionnement de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 3

Parcours d'apprentissage

Le parcours d'apprentissage proposé par le profil de certification **recommande** un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage, donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (180 pour les trois années).

Etant donné que la formation est tributaire des saisons, des caractéristiques végétales et des spécificités géographiques et climatiques, toutes les UAA sont intermittentes et concomitantes, c'est-à-dire que les apprentissages sont coupés d'interruptions et donc vus simultanément avec une ou plusieurs autres unités.

	Ordre de déroulement des UAA ¹	Intitulé	Nbre de semaines	ECVET
1 ^{ère} année	UAA 1	Participer à la mise en place d'une culture - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d'amendement).	14	30
	UAA 4	Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines	13	30
2 ^{ème} année	UAA 2	Participer à la surveillance de l'état sanitaire d'une culture, à son entretien et à sa fertilisation - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection)	13	30
	UAA 5	Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage – Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage.	14	30
3 ^{ème} année	UAA 3	Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) - Participer à l'entretien des bâtiments agricoles	13	30
	UAA 6	Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi	14	30

+ semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques, ... La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation.

La programmation et le contenu de ces semaines doivent être repris dans le plan de mise en œuvre (PMO).

¹ Chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ. La numérotation correspond aussi à la numérotation du profil de formation.

Correspondance Activités Clés (AC) – Unités d’Acquis d’Apprentissage (UAA) du profil de formation

Pour comprendre le tableau produit par le **SFMQ** ci-dessous, il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l’emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l’enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des activités clés ou de partie d’entre elles en suivant une logique propre à l’apprentissage.

Attention, ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES*	LES UNITES D’ACQUIS D’APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES**
AC1 : Participer à la culture des plantes agricoles	a. Participer aux travaux de semis et de plantation	UAA1 : Participer à la mise en place d’une culture - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d’amendement).	a + c + m
	b. Participer aux travaux d’entretien du sol		
	c. Participer aux travaux d’amendement		
	d. Participer aux travaux de fertilisation	UAA2 : Participer à la surveillance de l’état sanitaire d’une culture, à son entretien et à sa fertilisation - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d’entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection)	b + d + e + n
	e. Participer à la surveillance de l’état sanitaire des cultures		
	f. Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des produits		
AC2 : Participer à l’élevage des animaux	g. Participer à la surveillance des animaux	UAA3 : Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions	f + o + s
	h. Participer aux soins journaliers des		

	animaux	végétales - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) - Participer à l'entretien des bâtiments agricoles	
	i. Participer aux soins et traitements des animaux		
	j. Intervenir sur un animal, un lot d'animaux		
	k. Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage bovin, ovin, caprin, <i>équin</i> ou avicole		
	l. Participer aux opérations liées à la reproduction des animaux d'exploitation		
AC3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles	m. Réaliser le suivi journalier, la maintenance de 1 ^{er} niveau et participer aux réparations élémentaires des outils, machines et du matériel de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement	UAA4 : Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines	g + h + i + j + p
	n. Réaliser le suivi journalier, la maintenance de 1 ^{er} niveau et participer aux réparations élémentaires des outils, machines et du matériel d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection	UAA5 : Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage – Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage.	k + q + t
	o. Réaliser le suivi journalier, la maintenance de 1 ^{er} niveau et participer aux réparations élémentaires des outils, machines et du matériel d'entretien de récolte, stockage, de conservation	UAA6 : Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi	l + r

	p. Réaliser le suivi journalier, la maintenance de 1 ^{er} niveau et participer aux réparations élémentaires des outils, machines et du matériel d'élevage (suivi journalier, soins et traitements, interventions sur animaux)		
	q. Réaliser le suivi journalier, la maintenance de 1 ^{er} niveau et participer aux réparations élémentaires des outils, machines et du matériel d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage)		
	r. Réaliser le suivi journalier, la maintenance de 1 ^{er} niveau et participer aux réparations élémentaires des outils, machines et du matériel d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi)		
	s. Participer à l'entretien des bâtiments et équipements d'exploitation agricole (cultures)		
	t. Participer à l'entretien des bâtiments et équipements d'exploitation agricole (élevages)		

(*) : Regroupement, scission, correspondance, combinaisons ... des compétences professionnelles d'une ou plusieurs AC.

(**) : Noter la référence des assemblages. Ex. : UAA1 = a + c + m ...

Remarque : Outre les assemblages de compétences professionnelles, chaque UAA contient les acquis d'apprentissages liés aux exigences transversales (sécurité, hygiène, ergonomie, protection de l'environnement, gestion du travail) qui lui sont spécifiques.

Deuxième partie

Unités d'acquis d'apprentissage (UAA)

REMARQUES PREALABLES :

- L'exercice du métier exige l'utilisation de certaines machines agricoles (tracteur, chariot élévateur télescopique ...) qui requièrent des autorisations et/ou permis spécifiques délivrés par des organismes agréés !
- La diversité des cultures susceptibles d'être rencontrées par un « Agent agricole polyvalent » ne peut être entièrement couverte par les Opérateurs d'Enseignement et de Formation. Dès lors, une sélection s'impose parmi les cultures citées :
 - Les savoirs et aptitudes décrits dans le présent document seront développés pour le blé, le maïs, les pommes de terre et minimum 2 autres types de cultures au choix de l'OEF parmi les cultures de Lins, Fourragères (graminées, légumineuses...), Betteraves sucrières et fourragères, Chicorées, Maraîchage industriel, Intercultures ...
- La diversité des élevages susceptibles d'être rencontrés par un « Agent agricole polyvalent » ne peut être entièrement couverte pas les OEF. Dès lors, une sélection s'impose parmi les élevages cités :
 - Les savoirs et aptitudes décrits dans le présent document seront développés pour les bovins et minimum 2 autres types d'élevages au choix de l'OEF parmi les élevages porcin, ovin, caprin, équin, cunicole, avicole.

Cette sélection permettra de répondre aux exigences du Profil métier (polyvalence) et aux spécificités des OEF (situation géographique, possibilités de partenariats ...).

UAA 1	Participer à la mise en place d'une culture - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d'amendement)
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC 1 : Participer à la culture des plantes agricoles AC 3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles
--	---

1.1. Participer aux travaux de semis et de plantation

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes de semis / plantation ❖ Appliquer les consignes de semis / plantation 	C.1. Participer aux travaux de semis et de plantation en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de mathématiques appliquées au métier • Les outils et machines de préparation du sol, de semis / plantation : types, mode d'utilisation, réglage, chargement / remplissage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel approprié à la préparation du sol, aux semis / plantations ❖ Régler les machines ❖ Charger / Remplir les machines ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils de préparation du sol, de semis / plantation. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux de préparation du sol avant semis / plantation : types : dénomination, objectif, processus, outils et machines ... • Les conditions pédologiques : texture et structure du sol • Les conditions météorologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Réaliser les travaux de préparation des sols en fonction de la culture à implanter ❖ Utiliser les outils et machines de préparation du sol de manière adéquate ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils de préparation du sol ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques 	

<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de mathématiques appliquées au métier • Les conditions météorologiques • Les modes de semis : types, dénomination, identification, processus, schémas de semis, outils et machines ... • Les modes de plantation : types, dénomination, identification, processus, schémas de plantations, outils et machines ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de semis / plantations ❖ Utiliser les machines et outils de semis / plantation de manière adéquate ❖ Tenir compte des conditions climatiques ❖ Adapter le réglage ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils de semis / plantation 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux travaux de préparation du sol, de semis et plantation et les remarques éventuelles 	

1.2. Participer aux travaux d'amendement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : forme de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes d'amendement ❖ Appliquer les consignes d'amendement 	C.2. Participer aux travaux d'amendement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques d'amendement : types, dénomination, objectif, processus, outils et machines ... • Les produits d'amendement : types • Les notions de mathématiques appliquées au métier • Les notions de dosage des amendements • Les outils et machines d'amendement : types, mode d'utilisation, réglage, chargement / remplissage • Les conditions pédologiques : texture et structure du sol • Les conditions météorologiques • Les stades repères des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les outils d'amendement appropriés ❖ Régler les outils et machines ❖ Doser les amendements ❖ Réaliser les travaux mécaniques d'amendement des sols ❖ Utiliser les outils et machines d'amendement de manière adéquate ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils d'amendement ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques et du stade d'évolution des cultures 	

<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux travaux d'amendements et les remarques éventuelles 	
---	---	--

1.3. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel ❖ Appliquer les consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	C.3. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies, modes d'interventions simples • Nettoyage et rangement des outils et machines : techniques, matériels, produits de nettoyage, procédure de rangement et consignes de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage des machines et outils dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits sélectionnés de manière adéquate ❖ Repérer un dysfonctionnement, une anomalie ❖ Appliquer les modes d'interventions dans les limites des compétences de l'agent agricole polyvalent ❖ Ranger les machines et outils selon les consignes et procédures 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	

1.4. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils ❖ Appliquer les consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	<p>C.4. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines ❖ Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils ❖ Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	

1.5. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter un dysfonctionnement, une anomalie 	<p>C.5. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux dysfonctionnements / anomalies détectés 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies • Le diagnostic posé par le responsable : terminologie professionnelle • Les modes d'interventions / réparations simples : types, procédures, matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les procédures d'interventions / réparations à mettre en œuvre à partir du diagnostic du responsable ❖ Réaliser des interventions / réparations élémentaires sur base des consignes du responsable 	

1.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement) et de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés. • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT). • La législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité. • Les règles de traçabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés ❖ Appliquer les prescrits du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer la législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité ❖ Appliquer les règles de traçabilité 	<p>C.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (de préparation du sol, de semis, de plantation, d'amendement) et de</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière d'hygiène. • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • Les règles d'ergonomie et de manutention. • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets ...) • La législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolice P1 : contenu, objectifs). • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Appliquer la législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>protection de l'environnement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
---	--	---

GLOSSAIRE :

- **Diagnostic du responsable** : détermination de la cause du dysfonctionnement et/ou de l'anomalie et de la solution à apporter
- **EPC** : Equipement de Protection Collective
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **Exigences transversales de sécurité et hygiène** : les lois, codes, guides de bonne pratique cités dans les acquis d'apprentissage portent sur les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer à son propre égard, à l'égard des autres mais aussi à l'égard du matériel, des produits, des cultures, des animaux (bien-être).
- **Maintenance de 1er niveau** : réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'Equipement / ...change d'Eléments consommables accessibles en toute sécurité, tel que, voyants, filtres, huile, fusible / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation
- **Notions de mathématiques appliquées au métier** : les 4 opérations de base, la règle de 3, les pourcentages, les fractions, les transformations d'unités et de formules simples, les surfaces
- **Nouvelles technologies** : tablettes, GPS agricoles,

- **Outil informatique (PC) :**

- limites d'utilisation : fonctions basiques, Outlook, internet, logiciels spécifiques à l'exploitation, banques de données ...
- objectifs d'utilisation : collecter / transmettre des données relatives aux suivi des parcelles, des productions animales, de l'État sanitaire des animaux, à la traçabilité, aux travaux d'entretien, à la durée des travaux ...

- **Plantes agricoles** : savoirs et aptitudes relatifs aux blés, maïs, pommes de terre et minimum 2 autres types de cultures au choix de l'OEF parmi les cultures de Lins, Fourragères (graminées, légumineuses), Betteraves sucrières et fourragères, Chicorée, Maraichage industriel, Intercultures

- **Phytolice P1** : notions de mathématiques appliquées au métier, notions de dosage des produits phytopharmaceutiques, méthodes de protection des végétaux (cf. réglementation en vigueur)

- **Travaux élémentaires d'entretien et réparation des bâtiments et Equipements agricoles** : travaux de première nécessité à réaliser pour permettre la continuité du travail et qui ne requièrent pas d'autorisation / agrément / certification particuliers. Exemples : dégraisser une tuyauterie, réparer un abreuvoir / une culture / une barrière ... défectueux ... disquer, poncer, forer ... remplacer des carrelages descellés, préparer et poser du béton ...

- **Travaux d'entretien du sol** : désherber, protéger, appliquer un plan de lutte ...

UAA 4	Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC 1 : Participer à la culture des plantes agricoles AC 3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles
--	---

4.1. Participer à la surveillance des animaux		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la surveillance des animaux ❖ Appliquer les consignes relatives à la surveillance des animaux 	C.7. Participer à la surveillance des animaux en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les élevages : types, description, caractéristiques, normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux, indices/symptômes de conditions d'ambiance ou d'environnement anormales • Les animaux des différents types d'élevage : morphologie, stades physiologiques de développement, caractéristiques de comportement, maladies et parasites communs (dénomination, symptômes) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déceler la présence de conditions d'ambiance ou d'environnement anormales des animaux de différents types d'élevages ❖ Déceler la présence d'un comportement anormal ❖ Déceler la présence d'un état physiologique anormal ❖ Déceler la présence d'une maladie ou d'un parasite externe commun 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la surveillance des animaux 	

4.2. Participer aux soins journaliers des animaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives aux soins journaliers des animaux (alimentation, bien-être ...) ❖ Appliquer les consignes relatives aux soins journaliers des animaux 	<p>C.8. Participer aux soins journaliers des animaux en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les élevages : types, description, caractéristiques • Les animaux des différents types d'élevage : morphologie, stades physiologiques de développement, caractéristiques de comportement, maladies et parasites communs (dénomination, symptômes) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déceler la présence d'un comportement anormal ❖ Déceler la présence d'un état physiologique anormal ❖ Déceler la présence d'une maladie ou d'un parasite externe commun 	
<ul style="list-style-type: none"> • L'alimentation des animaux d'élevages de différents types : mode d'alimentation, types d'aliments (dénomination, identification, besoins nutritifs principaux selon la race / le stade de développement / l'âge / la phase de production ...) • Conservation, préparation, distribution des aliments : techniques, matériels, procédures • Les notions de mathématiques appliquées au métier 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel de conservation et de préparation des aliments approprié ❖ Utiliser le matériel de conservation et de préparation des aliments de manière adéquate ❖ Réaliser les travaux de conservation des aliments dans le respect des consignes ❖ Préparer les rations dans le respect des consignes et des règles d'hygiène ❖ Distribuer les rations dans le respect des consignes et des règles de sécurité 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le bien-être des animaux de différents types d'élevage : caractéristiques (hygiène, environnement adapté ...), techniques, matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel approprié ❖ Utiliser le matériel de manière adéquate ❖ Réaliser les travaux liés au bien-être des animaux 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux soins journaliers des animaux 	

4.3. Participer aux soins et traitements des animaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives aux soins et traitements des animaux ❖ Appliquer les consignes relatives aux soins et traitements des animaux 	C.9. Participer aux soins et traitements des animaux en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
Pour chaque type d'élevage : <ul style="list-style-type: none"> • Les principales maladies : dénomination, description, système affecté, causes essentielles • Les principaux parasites externes et internes : dénomination, actions sur la croissance des animaux • Traitements préventifs et prophylactiques : caractéristiques, objectifs, éléments législatifs (dépistage, prévention, prophylaxie), matériels, produits 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pratiquer les traitements et interventions simples sur les animaux dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité ❖ Manipuler les matériels d'intervention conformément aux notices d'utilisation et consignes ❖ Utiliser les produits dans le respect des consignes d'utilisation ❖ Assurer le suivi des plans d'action préventive et de prophylaxie ❖ Contrôler les résultats des interventions 	
<ul style="list-style-type: none"> • Soins et traitements simples en situation d'urgence : types, limites d'interventions de l'agent agricole polyvalent, observations préalables (prise de température ...), techniques / matériels / produits d'interventions 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pratiquer les interventions simples sur les animaux dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité ❖ Manipuler les matériels d'intervention conformément aux notices d'utilisation et consignes ❖ Utiliser les produits dans le respect des consignes d'utilisation ❖ Contrôler les résultats des interventions 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux soins et traitements des animaux 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les traitements et soins spécifiques effectués par le vétérinaire : types, objectifs, limites de participation de l'agent agricole polyvalent 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes formulées par le vétérinaire. 	

4.4. Intervenir sur un animal, un lot d'animaux

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives aux soins et traitements des animaux ❖ Appliquer les consignes relatives aux interventions sur un animal, sur un lot d'animaux 	C.10. Intervenir sur un animal, un lot d'animaux en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<p>Pour chaque type d'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pratiques zootechniques liées à la conduite d'un animal, d'un troupeau (aborder, saisir, contenir, déplacer) : techniques de manutention d'un animal / d'un lot d'animaux, techniques de contention d'un animal / d'un lot d'animaux, règles d'hygiène et de sécurité spécifiques, comportements adaptés à un animal / un lot d'animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pratiquer les techniques de manutention et de contention d'un animal / un lot d'animaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ❖ Adopter des comportements appropriés vis-à-vis des animaux (assurance, stabilité émotionnelle, ...) 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux interventions sur un animal, sur un lot d'animaux 	

4.5. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'élevage (soins journaliers, soins et traitements, interventions)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel ❖ Appliquer les consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	C.11. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'élevage (soins journaliers, soins et traitements, interventions) en autonomie d'exécution

<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies, modes d'interventions simples • Nettoyage et rangement des outils et machines : techniques, matériels, produits de nettoyage, procédure de rangement et consignes de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage des machines et outils dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits sélectionnés de manière adéquate ❖ Repérer un dysfonctionnement, une anomalie ❖ Appliquer les modes d'interventions dans les limites des compétences de l'agent agricole polyvalent ❖ Ranger les machines et outils selon les consignes et procédures 	<p>dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	

4.6. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'élevage (soins journaliers, soins et traitements, interventions)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils ❖ Appliquer les consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	<p>C.12. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'élevage (soins journaliers, soins et traitements, interventions) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines ❖ Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils ❖ Démonter et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	

<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	
--	--	--

4.7. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'élevage (soins journaliers, soins et traitements, interventions)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter un dysfonctionnement, une anomalie 	C.13. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'élevage (soins journaliers, soins et traitements, interventions) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux dysfonctionnements / anomalies détectés 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies • Le diagnostic posé par le responsable : terminologie professionnelle • Les modes d'interventions / réparations simples : types, procédures, matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les procédures d'interventions / réparations à mettre en œuvre à partir du diagnostic du responsable ❖ Réaliser des interventions / réparations élémentaires sur base des consignes du responsable 	

4.8. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (soins journaliers, soins et traitements, interventions sur animaux d'élevage) et de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) • La législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité • Les règles de traçabilité • Les règles de bonne pratique en matière d'hygiène • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets ...) • La législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits spécifiques • Les règles de traçabilité • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés ❖ Appliquer les prescrits du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer la législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Appliquer la législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits spécifiques ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>C.14. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (soins journaliers, soins et traitements, interventions sur animaux d'élevage) et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Animaux et Productions animales** : savoirs et aptitudes relatifs aux bovins et minimum 2 autres types d'Élevages au choix de l'OEF parmi les élevages porcin, ovin, caprin, équin, cunicole, avicole.
- **Diagnostic du responsable** : détermination de la cause du dysfonctionnement et/ou de l'anomalie et de la solution à apporter
- **EPC** : Equipement de Protection Collective
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **Exigences transversales de sécurité et hygiène** : les lois, codes, guides de bonne pratique cités dans les acquis d'apprentissage portent sur les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer à son propre égard, à l'égard des autres mais aussi à l'égard du matériel, des produits, des cultures, des animaux (bien-être)
- **Maintenance de 1er niveau** : réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement / ...change d'éléments consommables accessibles en toute sécurité, tel que, voyants, filtres, huile, fusible / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation
- **Notions de mathématiques appliquées au métier** : les 4 opérations de base, la règle de 3, les pourcentages, les fractions, les transformations d'unités et de formules simples, les surfaces
- **Nouvelles technologies** : tablettes, GPS agricoles,
- **Outil informatique (PC)** :
 - limites d'utilisation : fonctions basiques, Outlook, internet, logiciels spécifiques à l'exploitation, banques de données ...
 - objectifs d'utilisation : collecter / transmettre des données relatives aux suivi des parcelles, des productions animales, de l'état sanitaire des animaux, à la traçabilité, aux travaux d'entretien, à la durée des travaux
- **Travaux élémentaires d'entretien et réparation des bâtiments et équipements agricoles** : travaux de première nécessité à réaliser pour permettre la continuité du travail et qui ne requièrent pas d'autorisation / agrément / certification particuliers. Exemples : dégraisser une tuyauterie, réparer un abreuvoir / une culture / une barrière ... défectueux ... disquer, poncer, forer ... remplacer des carrelages descellés, préparer et poser du béton...

UAA 2	Participer à la surveillance de l'état sanitaire d'une culture, à son entretien et sa fertilisation - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection)
--------------	--

Activités-clés du profil métier	AC 2 : Participer à l'élevage des animaux AC 3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles
--	--

2.1. Participer aux travaux d'entretien du sol

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : forme de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes d'entretien du sol ❖ Appliquer les consignes d'entretien du sol 	C.15. Participer aux travaux d'entretien du sol en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux d'entretien du sol : types, dénomination, objectif, processus ... • Les outils et machines d'entretien du sol : types, mode d'utilisation, réglage, chargement / remplissage • Les conditions pédologiques : texture et structure du sol • Les conditions météorologiques • Les stades repères des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les outils et machines d'entretien du sol appropriés ❖ Régler les outils et machines d'entretien du sol ❖ Réaliser les travaux d'entretien du sol appropriés ❖ Utiliser les outils et machines d'entretien du sol de manière adéquate ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils d'entretien du sol ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques et du stade d'évolution des cultures 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux travaux d'entretien du sol et les remarques éventuelles 	

2.2. Participer aux travaux de fertilisation

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : forme de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes de fertilisation ❖ Appliquer les consignes d'amendement et de fertilisation 	<p>C.16. Participer aux travaux de fertilisation en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de fertilisation : types, dénomination, objectif, processus, outils et machines ... • Les produits de fertilisation : types • Les notions de mathématiques appliquées au métier • Les notions de dosage des fertilisants • Les outils et machines de fertilisation : types, mode d'utilisation, réglage, chargement / remplissage • Les conditions pédologiques : texture et structure du sol • Les conditions météorologiques • Les stades repères des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les outils de fertilisation appropriés ❖ Régler les outils et machines ❖ Doser les fertilisants ❖ Réaliser les travaux mécaniques de fertilisation des sols ❖ Utiliser les outils et machines de fertilisation de manière adéquate ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils de fertilisation ❖ Tenir compte des conditions pédoclimatiques et du stade d'évolution des cultures 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux travaux de fertilisation et les remarques éventuelles 	

2.3. Participer à la surveillance de l'état sanitaire des cultures

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : forme de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes de surveillance de l'état sanitaire des cultures ❖ Appliquer les consignes de surveillance de l'état sanitaire des cultures 	<p>C.17. Participer à la surveillance de l'état sanitaire des cultures en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les cultures : types, dénomination, description, identification, anomalies et critères d'observation de l'état sanitaire (couleur, forme, densité ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les caractéristiques de cultures saines. ❖ Appliquer les critères d'observation des cultures. ❖ Repérer des anomalies éventuelles 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à l'état sanitaire des cultures 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes de prophylaxie : types, dénomination, objectif, processus, outils et machines ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les méthodes de prophylaxie appropriées dans les cultures 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes de protection : types, dénomination, objectif, processus, outils et machines ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer la (les) méthode(s) de protection sélectionnée(s) par son responsable 	

2.4. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	<p>C.18. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie,</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	de protection en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies, modes d'interventions simples • Nettoyage et rangement des outils et machines : techniques, matériels, produits de nettoyage, procédure de rangement et consignes de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage des machines et outils dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits de manière adéquate ❖ Repérer un dysfonctionnement, une anomalie ❖ Appliquer les modes d'interventions dans les limites des compétences de l'agent agricole polyvalent ❖ Ranger les machines et outils selon les consignes et procédures 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	

2.5. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils ❖ Appliquer les consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	C.19. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines ❖ Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Démonter et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	

2.6. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter un dysfonctionnement, une anomalie 	C.20. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux dysfonctionnements / anomalies détectés 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies • Le diagnostic posé par le responsable : terminologie professionnelle • Les modes d'interventions / réparations simples : types, procédures, matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les procédures d'interventions / réparations à mettre en œuvre à partir du diagnostic du responsable ❖ Réaliser des interventions / réparations élémentaires sur base des consignes du responsable 	

2.7. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection) et de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés. • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT). • La législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité. • Les règles de traçabilité. • Les règles de bonne pratique en matière d'hygiène. • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • Les règles d'ergonomie et de manutention. • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets ...) • La législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicense P1 : contenu, objectifs). • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés ❖ Appliquer les prescrits du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer la législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Appliquer la législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>C.21. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection) et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Diagnostic du responsable** : détermination de la cause du dysfonctionnement et/ou de l'anomalie et de la solution à apporter
- **EPC** : Equipement de Protection Collective
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **Exigences transversales de sécurité et hygiène** : les lois, codes, guides de bonne pratique cités dans les acquis d'apprentissage portent sur les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer à son propre Egard, à l'égard des autres mais aussi à l'égard du matériel, des produits, des cultures, des animaux (bien-être)
- **Maintenance de 1er niveau** : réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'Equipement / ...change d'Eléments consommables accessibles en toute sécurité, tel que, voyants, filtres, huile, fusible / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation
- **Notions de mathématiques appliquées au métier** : les 4 opérations de base, la règle de 3, les pourcentages, les fractions, les transformations d'unités et de formules simples, les surfaces
- **Nouvelles technologies** : tablettes, GPS agricoles,
- **Outil informatique (PC)** :
 - limites d'utilisation : fonctions basiques, Outlook, internet, logiciels spécifiques à l'exploitation, banques de données ...
 - objectifs d'utilisation : collecter / transmettre des données relatives aux suivi des parcelles, des productions animales, de l'État sanitaire des animaux, à la traçabilité, aux travaux d'entretien, à la durée des travaux ...
- **Plantes agricoles** : savoirs et aptitudes relatifs aux blés, maïs, pommes de terre et minimum 2 autres types de cultures au choix de l'OEF parmi les cultures de Lins, Fourragères (graminées, légumineuses), Betteraves sucrières et fourragères, Chicorée, Maraichage industriel, Intercultures
- **Phytolice P1** : notions de mathématiques appliquées au métier, notions de dosage des produits phytopharmaceutiques, méthodes de protection des végétaux (cf. réglementation en vigueur)
- **Travaux élémentaires d'entretien et réparation des bâtiments et Equipements agricoles** : travaux de première nécessité à réaliser pour permettre la continuité du travail et qui ne requièrent pas d'autorisation / agrément / certification particuliers. Exemples : dégraisser une tuyauterie, réparer un abreuvoir / une culture / une barrière ... défectueux ... disquer, poncer, forer ... remplacer des carrelages descellés, préparer et poser du béton ...
- **Travaux d'entretien du sol** : désherber, protéger, appliquer un plan de lutte ...

UAA 5	Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage - Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC 2 : Participer à l'élevage des animaux AC 3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles
--	--

5.1. Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage bovin, ovin, caprin, équin ou avicole		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la collecte et au stockage des produits d'élevage ❖ Appliquer les consignes relatives à la collecte et au stockage des produits d'élevage 	C.22. Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage bovin, ovin, caprin, équin ou avicole en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La traite des animaux : méthodes, techniques, matériel et équipement • Les éléments d'observation et de surveillance des animaux durant la traite : conditions d'ambiance et d'environnement, caractéristiques de comportement, états physiologiques, maladies et parasites communs • Les soins et traitements simples en situation d'urgence durant la traite : types, limites d'interventions de l'agent agricole polyvalent, techniques / matériels / produits d'interventions • Les traitements et soins spécifiques liés à la traite et effectués par le vétérinaire : types, objectifs, limites de participation de l'agent agricole polyvalent • Les pratiques de manutention et contention, les comportements adaptés à la traite des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel de traite approprié ❖ Appliquer les opérations de traite des animaux ❖ Utiliser le matériel et les équipements de manière adéquate dans le respect des règles d'hygiène ❖ Déceler la présence de conditions d'ambiance ou d'environnement anormales des animaux ❖ Réaliser les travaux liés au bien-être des animaux ❖ Déceler la présence de comportements, d'états physiologiques, de maladie ou de parasites externes communs des animaux ❖ Pratiquer des interventions simples (blessures ...) sur les animaux ❖ Appliquer les consignes formulées par le vétérinaire 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de manutention et de contention adaptées lors de la traite des animaux ❖ Adopter des comportements adaptés vis-à-vis des animaux. 	
<ul style="list-style-type: none"> • La collecte des œufs : méthodes, techniques, matériels • Les éléments d'observation et de surveillance des animaux d'élevage avicole durant la collecte des œufs : conditions d'ambiance et d'environnement, caractéristiques de comportement, états physiologiques, maladies et parasites communs • Les soins et traitements simples en situation d'urgence durant la collecte des œufs : types, limites d'interventions de l'agent agricole polyvalent, techniques / matériels / produits d'interventions • Les pratiques de manutention et contention, les comportements adaptés à la collecte des œufs au sein d'élevage avicole 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel approprié ❖ Appliquer la technique de collecte des œufs. ❖ Trier / calibrer les œufs ❖ Utiliser le matériel sélectionné de manière adéquate ❖ Déceler la présence de conditions d'ambiance ou d'environnement anormales des animaux d'élevage avicole ❖ Réaliser les travaux liés au bien-être des animaux d'élevage avicole ❖ Déceler la présence de comportements, d'états physiologiques, de maladie ou de parasites externes communs des animaux d'élevage avicole ❖ Pratiquer des interventions simples (blessures ...) sur des animaux d'élevage avicole ❖ Appliquer les techniques de manutention et de contention adaptées lors de la collecte des œufs au sein d'élevage avicole ❖ Adopter des comportements adaptés vis-à-vis des animaux d'élevage avicole lors de la collecte des œufs. 	
<ul style="list-style-type: none"> • La conservation des produits d'élevage (lait, œufs ...) : procédures, techniques, matériels, règles et normes en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel approprié ❖ Conserver les produits d'élevage (lait, œufs), selon les consignes, en vue de garantir leur qualité ❖ Prélever les échantillons, selon les consignes, pour un contrôle de qualité ❖ Utiliser le matériel sélectionné de manière adéquate 	
<ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage et la désinfection du matériel de collecte, de conservation des produits d'élevage (matériel de traite, laiterie ...) : procédures, techniques, matériels, produits 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage et désinfection du matériel de collecte et de conservation des produits d'élevage dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits de manière adéquate 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la collecte et au stockage des produits d'élevage 	

• L'organigramme des entreprises		
----------------------------------	--	--

5.2. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel ❖ Appliquer les consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	C.23. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies, modes d'interventions simples • Nettoyage et rangement des outils et machines : techniques, matériels, produits de nettoyage, procédure de rangement et consignes de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage des machines et outils dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits sélectionnés de manière adéquate ❖ Repérer un dysfonctionnement, une anomalie ❖ Appliquer les modes d'interventions dans les limites des compétences de l'agent agricole polyvalent ❖ Ranger les machines et outils selon les consignes et procédures 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	

5.3. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils ❖ Appliquer les consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	C.24. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines ❖ Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils ❖ Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	

5.4. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter un dysfonctionnement, une anomalie 	C.25. Participer aux réparations élémentaires des outils et

<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux dysfonctionnements / anomalies détectés 	machines d'élevage (collecte et stockage des produits d'élevage) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies • Le diagnostic posé par le responsable : terminologie professionnelle • Les modes d'interventions / réparations simples : types, procédures, matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les procédures d'interventions / réparations à mettre en œuvre à partir du diagnostic du responsable ❖ Réaliser des interventions / réparations élémentaires sur base des consignes du responsable 	

5.5. Participer à l'entretien des bâtiments et équipements d'exploitation agricole (élevages)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à l'entretien des bâtiments et équipements agricoles (élevages) ❖ Appliquer les consignes relatives à l'entretien des bâtiments et équipements agricoles (élevages) 	C.26. Participer à l'entretien des bâtiments et équipements d'exploitation agricole (élevages) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole (élevages) ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux observations des conditions générales des lieux et des équipements 	
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'entretien et de réparation élémentaires : types, procédures, techniques, matériels • L'entretien sanitaire et la désinfection des bâtiments : calendrier, procédures, techniques, matériels, produits 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'entretien élémentaires des bâtiments et équipements de l'exploitation (élevages) ❖ Appliquer les techniques de réparation élémentaires ❖ Appliquer les techniques de nettoyage et désinfection des bâtiments et équipements dans le respect des règles et consignes 	

5.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (collecte et stockage des produits d'élevage) et de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) • La législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité • Les règles de traçabilité • Les règles de bonne pratique en matière d'hygiène • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets ...) • La législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits spécifiques • Les règles de traçabilité • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés ❖ Appliquer les prescrits du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer la législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Appliquer la législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits spécifiques ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>C.27. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (collecte et stockage des produits d'élevage) et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Animaux et Productions animales** : savoirs et aptitudes relatifs aux bovins et minimum 2 autres types d'Élevages au choix de l'OEF parmi les élevages porcin, ovin, caprin, Equin, cunicole, avicole.
- **Diagnostic du responsable** : détermination de la cause du dysfonctionnement et/ou de l'anomalie et de la solution à apporter
- **EPC** : Equipement de Protection Collective
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **Exigences transversales de sécurité et hygiène** : les lois, codes, guides de bonne pratique cités dans les acquis d'apprentissage portent sur les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer à son propre égard, à l'égard des autres mais aussi à l'égard du matériel, des produits, des cultures, des animaux (bien-être)
- **Maintenance de 1er niveau** : réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement / ...change d'éléments consommables accessibles en toute sécurité, tel que, voyants, filtres, huile, fusible / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation
- **Notions de mathématiques appliquées au métier** : les 4 opérations de base, la règle de 3, les pourcentages, les fractions, les transformations d'unités et de formules simples, les surfaces
- **Nouvelles technologies** : tablettes, GPS agricoles,
- **Outil informatique (PC)** :
 - limites d'utilisation : fonctions basiques, Outlook, internet, logiciels spécifiques à l'exploitation, banques de données ...
 - objectifs d'utilisation : collecter / transmettre des données relatives aux suivi des parcelles, des productions animales, de l'état sanitaire des animaux, à la traçabilité, aux travaux d'entretien, à la durée des travaux
- **Travaux élémentaires d'entretien et réparation des bâtiments et équipements agricoles** : travaux de première nécessité à réaliser pour permettre la continuité du travail et qui ne requièrent pas d'autorisation / agrément / certification particuliers. Exemples : dégraisser une tuyauterie, réparer un abreuvoir / une culture / une barrière ... défectueux ... disquer, poncer, forer ... remplacer des carrelages descellés, préparer et poser du béton...

UAA 3	Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) – Participer à l’entretien des bâtiments agricoles
--------------	---

Activités-clés du profil métier	<p>AC 2 : Participer à l'élevage des animaux</p> <p>AC 3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles</p>
--	---

3.1. Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : forme de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes de récolte, stockage et conservation ❖ Appliquer les consignes de récolte, stockage et conservation 	<p>C.28. Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de récolte / stockage : types, dénomination, objectif, processus, outils et machines ... • Les outils et machines de récolte / stockage : types, mode d'utilisation, réglage 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les outils et machines de récolte et stockage appropriés ❖ Régler les outils et machines de récolte et de stockage ❖ Réaliser les travaux mécaniques de récolte ❖ Utiliser les outils et machines de récolte de manière adéquate ❖ Réaliser les travaux de stockage ❖ Utiliser les outils et machines de stockage de manière adéquate ❖ Réagir adéquatement face aux dysfonctionnements des machines et outils de récolte et de stockage 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les techniques de conservation spécifiques au type de culture : types, dénomination, objectif, processus, outils et machines ... 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier les outils et machines de conservation appropriés ❖ Réaliser les travaux de conservation spécifiques au type de culture ❖ Utiliser les outils et machines de conservation de manière adéquate 	

<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux travaux de récolte, stockage et conservation des produits et les remarques éventuelles 	
---	---	--

3.2. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel de récolte, de stockage, de conservation

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel ❖ Appliquer les consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	C.29. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel de récolte, de stockage, de conservation en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies, modes d'interventions simples • Nettoyage et rangement des outils et machines : techniques, matériels, produits de nettoyage, procédure de rangement et consignes de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage des machines et outils dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits de manière adéquate ❖ Repérer un dysfonctionnement, une anomalie ❖ Appliquer les modes d'interventions dans les limites des compétences de l'agent agricole polyvalent ❖ Ranger les machines et outils selon les consignes et procédures 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	

3.3. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines de récolte, de stockage, de conservation

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils ❖ Appliquer les consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	C.30. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines de récolte, de stockage, de conservation en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines ❖ Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils ❖ Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	

3.4. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines de récolte, de stockage, de conservation

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter un dysfonctionnement, une anomalie 	C.31. Participer aux réparations élémentaires des outils et

<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux dysfonctionnements / anomalies détectés 	machines de récolte, de stockage, de conservation en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies • Le diagnostic posé par le responsable : terminologie professionnelle • Les modes d'interventions / réparations simples : types, procédures, matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les procédures d'interventions / réparations à mettre en œuvre à partir du diagnostic du responsable ❖ Réaliser des interventions / réparations élémentaires sur base des consignes du responsable 	

3.5. Participer à l'entretien des bâtiments et équipements d'exploitation agricole (cultures)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à l'entretien des bâtiments et équipements agricoles (cultures) ❖ Appliquer les consignes relatives à l'entretien des bâtiments et équipements agricoles (cultures) 	C.32. Participer à l'entretien des bâtiments et équipements d'exploitation agricole (cultures) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole (cultures) ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux observations des conditions générales des lieux et des équipements 	
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'entretien et de réparation élémentaires : types, procédures, techniques, matériels • L'entretien sanitaire et la désinfection des bâtiments : calendrier, procédures, techniques, matériels, produits 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques d'entretien élémentaires des bâtiments et équipements de l'exploitation (cultures) ❖ Appliquer les techniques de réparation élémentaires ❖ Appliquer les techniques de nettoyage et désinfection des bâtiments et équipements dans le respect des règles et consignes 	

3.6. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (de récolte, stockage, conservation) et de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés. • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT). • La législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité. • Les règles de traçabilité. • Les règles de bonne pratique en matière d'hygiène. • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • Les règles d'ergonomie et de manutention. • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets ...) • La législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques (Phytolicence P1 : contenu, objectifs). • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés ❖ Appliquer les prescrits du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer la législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Appliquer la législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits phytopharmaceutiques ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>C.33. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (de récolte, stockage, conservation) et de protection de l'environnement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>

GLOSSAIRE :

- **Diagnostic du responsable** : détermination de la cause du dysfonctionnement et/ou de l'anomalie et de la solution à apporter
- **EPC** : Equipement de Protection Collective
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **Exigences transversales de sécurité et hygiène** : les lois, codes, guides de bonne pratique cités dans les acquis d'apprentissage portent sur les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer à son propre Egard, à l'égard des autres mais aussi à l'égard du matériel, des produits, des cultures, des animaux (bien-être)
- **Maintenance de 1er niveau** : réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'Equipement / ...change d'Eléments consommables accessibles en toute sécurité, tel que, voyants, filtres, huile, fusible / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation
- **Notions de mathématiques appliquées au métier** : les 4 opérations de base, la règle de 3, les pourcentages, les fractions, les transformations d'unités et de formules simples, les surfaces
- **Nouvelles technologies** : tablettes, GPS agricoles,
- **Outil informatique (PC)** :
 - limites d'utilisation : fonctions basiques, Outlook, internet, logiciels spécifiques à l'exploitation, banques de données ...
 - objectifs d'utilisation : collecter / transmettre des données relatives aux suivi des parcelles, des productions animales, de l'État sanitaire des animaux, à la traçabilité, aux travaux d'entretien, à la durée des travaux ...
- **Plantes agricoles** : savoirs et aptitudes relatifs aux blés, maïs, pommes de terre et minimum 2 autres types de cultures au choix de l'OEF parmi les cultures de Lins, Fourragères (graminées, légumineuses), Betteraves sucrières et fourragères, Chicorée, Maraichage industriel, Intercultures
- **Phytolice P1** : notions de mathématiques appliquées au métier, notions de dosage des produits phytopharmaceutiques, méthodes de protection des végétaux (cf. réglementation en vigueur)
- **Travaux élémentaires d'entretien et réparation des bâtiments et Equipements agricoles** : travaux de première nécessité à réaliser pour permettre la continuité du travail et qui ne requièrent pas d'autorisation / agrément / certification particuliers. Exemples : décraquer une tuyauterie, réparer un abreuvoir / une culture / une barrière ... défectueux ... disquer, poncer, forer ... remplacer des carrelages descellés, préparer et poser du béton ...
- **Travaux d'entretien du sol** : désherber, protéger, appliquer un plan de lutte ...

UAA 6	Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi
--------------	---

Activités-clés du profil métier	AC 2 : Participer à l'élevage des animaux AC 3 : Participer à la maintenance, l'entretien des outils, machines et bâtiments agricoles
--	--

6.1. Participer aux opérations liées à la reproduction des animaux d'exploitation

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la reproduction des animaux d'exploitation ❖ Appliquer les consignes relatives à la reproduction des animaux d'exploitation 	C.34. Participer aux opérations liées à la reproduction des animaux d'exploitation en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires
<p style="text-align: center;">Pour chaque type d'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La reproduction du troupeau : principaux mécanismes de la reproduction, techniques de reproduction, différentes phases du cycle de reproduction, calendrier de reproduction, caractéristiques de l'état de gestation • La mise bas : processus, nature et limites des interventions de l'agent agricole polyvalent, type d'aide au vétérinaire • Les premiers soins à la mère et au(x) jeune(s) : types, techniques, règles d'hygiène et de sécurité spécifiques • Les éléments d'observation et de surveillance des animaux durant la phase de reproduction, la mise bas, le suivi (mères et nouveau-nés) : conditions d'ambiance et d'environnement, caractéristiques de comportement, états physiologiques, maladies et parasites communs • L'alimentation des animaux durant la phase de reproduction, la mise bas, le suivi (mères et nouveau-nés) : mode d'alimentation, types d'aliments (dénomination, identification, besoins nutritifs principaux), techniques / 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Participer à la reproduction et à son suivi selon les consignes ❖ Aider le vétérinaire / le responsable à la mise bas ❖ Appliquer les premiers soins à dispenser à la mère et au nouveau-né ❖ Appliquer les techniques de premiers soins dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ❖ Déceler la présence de conditions d'ambiance ou d'environnement anormales des animaux ❖ Réaliser les travaux liés au bien-être des animaux ❖ Déceler la présence de comportements, d'états physiologiques, de maladie ou de parasites externes communs des animaux ❖ Pratiquer des interventions simples (blessures ...) sur les animaux ❖ Appliquer les consignes formulées par le vétérinaire 	

<p>matériels / procédures de conservation, préparation et distribution des aliments</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les soins et traitements simples en situation d'urgence durant la phase de reproduction, la mise bas, le suivi (mères et nouveau-nés) : types, limites d'interventions de l'agent agricole polyvalent, techniques / matériels / produits d'interventions • Les traitements et soins spécifiques liés à la phase de reproduction, la mise bas, le suivi (mères et nouveau-nés) et effectués par le vétérinaire : types, objectifs, limites de participation de l'agent agricole polyvalent • Les pratiques de manutention et contention, les comportements adaptés à la phase de reproduction, la mise bas, le suivi (mères et nouveau-nés) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de manutention et de contention adaptées aux différentes étapes de la phase de reproduction, de la mise bas, du suivi des animaux ❖ Adopter des comportements adaptés vis-à-vis des animaux durant la phase de reproduction, la mise bas, le suivi 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la reproduction des animaux d'exploitation 	

6.2. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel ❖ Appliquer les consignes relatives au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	C.35. Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes)
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies, modes d'interventions simples • Nettoyage et rangement des outils et machines : techniques, matériels, produits de nettoyage, procédure de rangement et consignes de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Identifier le matériel et les produits appropriés ❖ Appliquer les techniques de nettoyage des machines et outils dans le respect des consignes ❖ Utiliser le matériel et les produits de manière adéquate ❖ Repérer un dysfonctionnement, une anomalie 	

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les modes d'interventions dans les limites des compétences de l'agent agricole polyvalent ❖ Ranger les machines et outils selon les consignes et procédures 	écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées au suivi journalier des outils, machines et du matériel 	

6.3. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les informations : formes de présentation, types de contenus • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation (recherche d'information, encodage ...) • Les termes techniques et la terminologie professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ S'informer des consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils ❖ Appliquer les consignes relatives à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	C.36. Réaliser la maintenance de premier niveau des outils et machines d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, principes de fonctionnement • Les travaux d'entretien et de maintenance de 1^{er} niveau : types (contrôles, réglages, graissage, lubrification, montage et démontage d'organes accessibles sans outillage spécifique ...), calendrier, procédures, techniques, matériels, consignes (de l'exploitation, du constructeur) 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les techniques de contrôle des organes simples des machines ❖ Appliquer les techniques de réglage des organes simples des machines, des outils ❖ Appliquer les techniques de graissage et lubrification des machines et outils ❖ Démontet et remonter des organes accessibles, des joints, des capteurs ... sans outillage particulier 	
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu, ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées à la maintenance de premier niveau des machines et outils 	

6.4. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Détecter un dysfonctionnement, une anomalie 	<p>C.37. Participer aux réparations élémentaires des outils et machines d'élevage (encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de mise bas et du suivi) en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites ...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • La communication professionnelle écrite et/ou orale : supports (fiches de travail, notes, compte-rendu ...), termes techniques, terminologie professionnelle • Les nouvelles technologies, l'outil informatique : dénomination, mode d'utilisation • L'organigramme des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les supports de communication spécifiques à l'entreprise agricole ❖ Transmettre à son supérieur les informations liées aux dysfonctionnements / anomalies détectés 	
<ul style="list-style-type: none"> • Les outils et machines : types, description, modes de fonctionnement, principaux dysfonctionnements / anomalies • Le diagnostic posé par le responsable : terminologie professionnelle • Les modes d'interventions / réparations simples : types, procédures, matériels 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Déterminer les procédures d'interventions / réparations à mettre en œuvre à partir du diagnostic du responsable ❖ Réaliser des interventions / réparations élémentaires sur base des consignes du responsable 	

6.5. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (phase de reproduction, mise bas, suivi) et de protection de l'environnement

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> • Les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés • Les règles de sécurité prescrites par le Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) • La législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité • Les règles de traçabilité 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Utiliser les EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés ❖ Appliquer les prescrits du Code du bien-être au travail (anciennement RGPT) ❖ Appliquer la législation et les guides de bonnes pratiques en matière de sécurité ❖ Appliquer les règles de traçabilité 	<p>C.38. Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'organisation du travail (phase de reproduction, mise bas, suivi) et de protection de</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de bonne pratique en matière d'hygiène • Les règles de traçabilité. • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • Les règles d'ergonomie et de manutention • Les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement (tri et évacuation des déchets ...) • La législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits spécifiques • Les règles de traçabilité • Les règles de certification, label ... spécifiques à l'exploitation • L'organisation du travail dans le respect des consignes. • Les délais impartis 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière d'hygiène ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Appliquer les règles d'ergonomie et de manutention ❖ Appliquer les règles de bonne pratique en matière de protection de l'environnement ❖ Appliquer la législation et le guide de bonnes pratiques en matière de produits spécifiques ❖ Appliquer les règles de traçabilité ❖ Appliquer les règles de certification, label, ... spécifiques à l'exploitation ❖ Organiser le travail dans le respect des consignes ❖ Réaliser les travaux dans les délais impartis 	<p>l'environnement en autonomie d'exécution dans le respect des consignes et en suivant les instructions fournies par le responsable (instructions orales et/ou consignes écrites...) dans le cadre de situations simples et similaires</p>
--	---	---

GLOSSAIRE :

- **Animaux et Productions animales** : savoirs et aptitudes relatifs aux bovins et minimum 2 autres types d'Élevages au choix de l'OEF parmi les élevages porcin, ovin, caprin, Equin, cunicole, avicole.
- **Diagnostic du responsable** : détermination de la cause du dysfonctionnement et/ou de l'anomalie et de la solution à apporter
- **EPC** : Equipement de Protection Collective
- **EPI** : Equipement de Protection Individuelle
- **Exigences transversales de sécurité et hygiène** : les lois, codes, guides de bonne pratique cités dans les acquis d'apprentissage portent sur les règles de sécurité et d'hygiène à appliquer à son propre égard, à l'égard des autres mais aussi à l'égard du matériel, des produits, des cultures, des animaux (bien-être)
- **Maintenance de 1er niveau** : réglages simples prévus par le constructeur au moyen d'organes accessibles sans aucun démontage ou ouverture de l'équipement / ...change d'éléments consommables accessibles en toute sécurité, tel que, voyants, filtres, huile, fusible / Type d'intervention effectuée sans outillage particulier et à l'aide des instructions d'utilisation
- **Notions de mathématiques appliquées au métier** : les 4 opérations de base, la règle de 3, les pourcentages, les fractions, les transformations d'unités et de formules simples, les surfaces
- **Nouvelles technologies** : tablettes, GPS agricoles,
- **Outil informatique (PC)** :
 - limites d'utilisation : fonctions basiques, Outlook, internet, logiciels spécifiques à l'exploitation, banques de données ...

- objectifs d'utilisation : collecter / transmettre des données relatives au suivi des parcelles, des productions animales, de l'état sanitaire des animaux, à la traçabilité, aux travaux d'entretien, à la durée des travaux
- **Travaux élémentaires d'entretien et réparation des bâtiments et équipements agricoles** : travaux de première nécessité à réaliser pour permettre la continuité du travail et qui ne requièrent pas d'autorisation / agrément / certification particuliers. Exemples : décrasser une tuyauterie, réparer un abreuvoir / une culture / une barrière ... défectueux ... disquer, poncer, forer ... remplacer des carrelages descellés, préparer et poser du béton...

Troisième partie

Eléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier².

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle, mais aussi d'une formation commune (cours de formation générale pour la plupart).

C'est en invitant les professeurs de cours de formation générale à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques qu'on obtiendra une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions ».

Les compétences relatives aux cours de formation générale et nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont, assez souvent, supposées acquises bien plus tôt dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les réactiver ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, on voit souvent les programmes insister sur la mise en situation qui doit renvoyer vers une situation problème significative illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre. L'équipe éducative trouvera ici des occasions pour susciter l'intérêt des élèves.

² Cette partie doit être retravaillée par des groupes de travail vu l'arrivée de nouveaux référentiels et le passage de la CPU en 456. Mais elle peut servir de base pour établir des liens entre la formation commune et l'OBG.

Quatrième partie

Profil d'Evaluation des unités d'acquis d'apprentissage

Ce profil de certification (PC) a été établi sur base du profil de formation (PF) « **Agent(e) Agricole Polyvalent(e)** » produit par le SFMQ.

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le nombre d'attestations de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **six attestations** de validation au total pour l'obtention du Certificat de qualification « **Agent(e) Agricole Polyvalent(e)** ».

UAA 1	1 Attestation	Participer à la mise en place d'une culture – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d'amendement)
UAA 4	1 Attestation	Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines
UAA 2	1 Attestation	Participer à la surveillance de l'état sanitaire d'une culture, à son entretien et à sa fertilisation – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection)
UAA 5	1 Attestation	Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage – Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage
UAA 3	1 Attestation	Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) – Participer à l'entretien des bâtiments agricoles
UAA 6	1 Attestation	Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi

UAA 1

Participer à la mise en place d'une culture - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d'amendement)

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Recueillir les consignes et informations utiles
- Réaliser les travaux de mise en place de la culture
- Réaliser les travaux d'amendement
- Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel utilisés
- Réaliser la maintenance et les réparations élémentaires des outils et machines utilisés
- Transmettre les informations utiles

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches
- Situation simulée (analyse de cas) pour les réactions adéquates aux dysfonctionnements

- **Complexité :**

- Surface permettant de réaliser au moins une fourrière
- Minimum deux réparations élémentaires de machines ou outils

- **Autonomie :**

- Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant

- les semences, les amendements, l'équipement (cf. COPROFOR-05) et l'outillage
- les consignes du supérieur hiérarchique
- les informations utiles à la bonne réalisation des tâches

CADRE DE REFERENCE D’EVALUATION S.F.M.Q. : UUA 1 « Participer à la mise en place d’une culture - Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (de semis, de plantation, d’amendement)

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l’IG Oui/Non
Critère 1 : Rigueur de la démarche	1.1. Les informations utiles sont extraites des documents
	1.2 Les consignes sont respectées
	1.3. Les techniques / modes opératoires adaptés sont appliqués
	1.4. Le matériel, les outils, les semences, les amendements et les produits adaptés sont préparés
Critère 2 : Conformité des résultats	2.1 Le sol est préparé (profondeur et finesse de la terre)
	2.2. Les semis et/ou plantation sont effectués (densité, profondeur)
	2.3. Les amendements sont réalisés (quantité, uniformité)
	2.4. Les réactions face aux dysfonctionnements éventuels de machines et outils sont adéquates
	2.5. Les machines/outils/matériel sont remis en état (maintenance de 1 ^{er} niveau, nettoyage, rangement)
	2.6. L’ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1. Les règles d’hygiène, de sécurité et d’ergonomie sont appliquées à son propre égard et à l’égard d’autrui
	3.2. Les règles de sécurité et de protection de l’environnement sont appliquées lors de l’utilisation du matériel, des outils et des produits
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l’entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. La terminologie professionnelle est utilisée
	4.3. Toutes les informations et remarques utiles sont transmises au responsable

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d’évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d’évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d’enseignement et de formation en fonction de l’épreuve qu’ils construisent.

UAA 4

Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA4

Éléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Recueillir les consignes et informations utiles
- Surveiller, nourrir et assurer le bien-être des animaux
- Appliquer les soins et traitements simples aux animaux (soins préventifs, prophylactiques et en situation d'urgence)
- Traiter un ou plusieurs animaux dans le respect des consignes du vétérinaire (soins spécifiques)
- Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel utilisés
- Réaliser la maintenance et les réparations élémentaires des outils et machines utilisés
- Transmettre les informations utiles

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (*intra ou extra muros*) pour l'ensemble des tâches à l'exception des soins et traitements simples (analyse de cas)

- Complexité :

- Tâches réalisées sur un lot d'animaux
- Minimum deux réparations élémentaires de machines ou outils

- Autonomie :

- Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

- Temps de réalisation :

- A fixer par l'OEF

- Conditions de réalisation : à fournir à l'apprenant

- Les produits, l'équipement et l'outillage
- Les consignes du supérieur hiérarchique
- Les informations utiles à la bonne réalisation des tâches

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : L'UAA4 « Participer à la prise en charge quotidienne des animaux de l'exploitation. Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines »

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Rigueur de la démarche	1.1. Les informations utiles sont extraites des documents
	1.2. Les consignes sont respectées	
	1.3. Les techniques / modes opératoires adaptés sont appliqués
	1.4. Le matériel, les outils et produits adaptés sont préparés
Critère 2 : Conformité des résultats	2.1. La surveillance des animaux est assurée
	2.2. Les animaux sont nourris
	2.3. Le bien-être des animaux est assuré
	2.4. Les soins et traitements simples proposés sont appropriés
	2.5. Les soins et traitements spécifiques sont appliqués sur un ou plusieurs animaux
	2.6. Les réactions face aux dysfonctionnements éventuels de machines et outils sont adéquates
	2.7. Les machines/outils/matériel sont remis en état (maintenance de 1 ^{er} niveau, nettoyage, rangement)
	2.8. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard et à l'égard d'autrui
	3.2. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées lors de la manipulation des animaux
	3.3. Les règles de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, des outils et des produits
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. La terminologie professionnelle est utilisée
	4.3. Toutes les informations et remarques utiles sont transmises au responsable

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 2	<p>Participer à la surveillance de l'état sanitaire d'une culture, à son entretien et sa fertilisation</p> <p>Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection)</p>
--------------	---

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**
 - Recueillir les consignes et informations utiles
 - Réaliser les travaux d'entretien du sol d'une culture
 - Réaliser les travaux de fertilisation d'une culture
 - Réaliser les travaux de surveillance de l'état sanitaire d'une culture
 - Réaliser les traitements adéquats
 - Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel utilisés
 - Réaliser la maintenance et les réparations élémentaires des outils et machines utilisés Transmettre les informations utiles
- **Mise en situation :**
 - Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches
 - Situation simulée (analyse de cas) pour les réactions adéquates face aux dysfonctionnements
- **Complexité :**
 - Minimum deux réparations élémentaires de machines ou outils
- **Autonomie :**
 - Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes
- **Temps de réalisation :**
 - A fixer par l'OEF
- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant
 - les fertilisants, les produits, l'équipement (cf. COPROFOR-05) et l'outillage
 - les consignes du supérieur hiérarchique
 - les informations utiles à la bonne réalisation des tâches

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q : UAA2 « Participer à la surveillance de l'état sanitaire d'une culture, à son entretien et sa fertilisation participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (d'entretien du sol, de fertilisation, de prophylaxie, de protection) »

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Rigueur de la démarche	1.1. Les informations utiles sont extraites des documents
	1.2 Les consignes sont respectées
	1.3. Les techniques / modes opératoires adaptés sont appliqués
	1.4. Le matériel, les outils, les fertilisants et les produits adaptés sont préparés
Critère 2 : Conformité des résultats	2.1 Le sol est entretenu (profondeur et finesse de la terre)
	2.2. La fertilisation est réalisée (quantité, uniformité)
	2.3. Les méthodes de prophylaxie et de protection sont appliquées
	2.4. Les réactions face aux dysfonctionnements éventuels de machines et outils sont adéquates
	2.5. Les machines/outils/matériel sont remis en état (maintenance de 1 ^{er} niveau, nettoyage, rangement)
	2.6. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard et à l'égard d'autrui
	3.2. Les règles de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, des outils et des produits
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. La terminologie professionnelle est utilisée
	4.3. Toutes les informations et remarques utiles sont transmises au responsable

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 5

Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage - Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Collecter et stocker le lait
- Traiter une ou plusieurs vaches dans le respect des consignes du vétérinaire
- Réaliser le suivi journalier du matériel de traite
- Réaliser la maintenance du matériel de traite
- Transmettre les informations utiles

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (*intra ou extra muros*) pour la collecte et le stockage du lait, pour la surveillance, les soins journaliers et le traitement des vaches
- Situation réelle ou simulée (analyse de cas) pour les réactions adéquates face aux dysfonctionnements

- **Complexité :**

- Type d'animaux : vaches
- Tâches réalisées sur un lot de vaches
- Observation constante des vaches

- **Autonomie :**

- Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant

- Les produits, l'équipement (cfr. COPROFOR -05) et l'outillage
- Les consignes du supérieur hiérarchique
- Les informations utiles à la bonne réalisation des tâches

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : L'UAA5 « Participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage - Participer au suivi journalier et à la maintenance des outils et matériels adaptés aux produits d'élevage »

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Rigueur de la démarche	1.1. Les informations utiles sont extraites des documents
	1.2. Les consignes sont respectées
	1.3. L'observation des vaches est assurée
	1.4. Les techniques / modes opératoires adaptés sont appliqués
	1.5. Le matériel, les outils et produits adaptés sont préparés
Critère 2 : Conformité des résultats	2.1. Les réactions face aux situations anormales repérées sur les vaches sont adéquates
	2.2. La collecte du lait est réalisée
	2.3. Le stockage du lait est réalisé
	2.4. Les soins et traitements simples sont appliqués
	2.5. Les soins et traitements spécifiques proposés sont appropriés
	2.6. Les réactions face aux dysfonctionnements éventuels de machines et outils sont adéquates
	2.7. Les machines/outils/matériel sont remis en état (maintenance de 1 ^{er} niveau, nettoyage, rangement)
	2.8. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard et à l'égard d'autrui
	3.2. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées lors de la manipulation des animaux
	3.3. Les règles de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, des outils et des produits
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. La terminologie professionnelle est utilisée
	4.3. Toutes les informations et remarques utiles sont transmises au responsable

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 3

Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) – Participer à l'entretien des bâtiments agricoles

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3 « Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) – Participer à l'entretien des bâtiments agricoles »

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches** :

- Recueillir les consignes et informations utiles
- Réaliser les travaux de récolte des productions végétales
- Réaliser les travaux de stockage et de conservation des productions végétales
- Réaliser le suivi journalier des outils, machines et du matériel utilisés
- Réaliser la maintenance et les réparations élémentaires des outils et machines utilisés
- Réaliser les travaux d'entretien des bâtiments agricoles
- Transmettre les informations utiles

- **Mise en situation** :

- Situation réelle « pratique » (intra ou extra muros) pour toutes les tâches
- Situation simulée (analyse de cas) pour les réactions adéquates face aux dysfonctionnements

- **Complexité** :

- Minimum deux réparations élémentaires de machines ou outils

- **Autonomie** :

- Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

- **Temps de réalisation** :

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation** : à fournir à l'apprenant

- les produits, l'équipement (cf. COPROFOR-05) et l'outillage
- les consignes du supérieur hiérarchique
- les informations utiles à la bonne réalisation des tâches

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA3 « Participer à la récolte, au stockage et à la conservation des productions végétales – Participer au suivi journalier, à la maintenance et aux réparations élémentaires des outils et machines (récolte, stockage, conservation) – Participer à l'entretien des bâtiments agricoles »

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Rigueur de la démarche	1.1. Les informations utiles sont extraites des documents
	1.2. Les consignes sont respectées
	1.3. Les techniques / modes opératoires adaptés sont appliqués
	1.4. Le matériel, les outils et les produits adaptés sont préparés
Critère 2 : Conformité des résultats	2.1. Les productions sont récoltées
	2.2. Les productions sont stockées
	2.3. Les productions sont conservées
	2.4. Les réactions face aux dysfonctionnements éventuels de machines et outils sont adéquates
	2.5. Les machines/outils/matériel sont remis en état (maintenance de 1 ^{er} niveau, nettoyage, rangement)
	2.6. L'entretien des bâtiments est réalisé
	2.7. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard et à l'égard d'autrui
	3.2. Les règles de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, des outils et des produits
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. La terminologie professionnelle est utilisée
	4.3. Toutes les informations et remarques utiles sont transmises au responsable

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

UAA 6

Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA6

Éléments critiques de contexte :

- **Tâches :**

- Participer aux opérations liées à la reproduction
- Participer à la mise bas :
- Réaliser le suivi journalier des outils et du matériel utilisés
- Transmettre les informations utiles

- **Mise en situation :**

- Situation réelle « pratique » (*intra ou extra muros*) pour les opérations liées à la reproduction et à la mise-bas
- Situation réelle ou simulée (analyse de cas) pour les réactions adéquates face aux situations anormales

- **Complexité :**

- Tâches réalisées sur un lot d'animaux à l'exclusion de la mise bas
- Observation constante des animaux

- **Autonomie :**

- Autonomie d'exécution des tâches dans le respect des consignes

- **Temps de réalisation :**

- A fixer par l'OEF

- **Conditions de réalisation :** à fournir à l'apprenant

- Les produits, l'équipement (cfr. COPROFOR -05) et l'outillage
- Les consignes du supérieur hiérarchique/du vétérinaire
- Les informations utiles à la bonne réalisation des tâches

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. : UAA6 « Participer à l'encadrement des animaux en phase de reproduction, lors de la mise bas et du suivi »

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Rigueur de la démarche	1.1. Les informations utiles sont collectées
	1.2. Les consignes sont respectées
	1.3. Les techniques / modes opératoires adaptés sont appliquées
	1.4. Le matériel, les outils et les produits adaptés sont préparés
Critère 2 : Conformité des résultats	2.1. La participation à l'encadrement des animaux en phase de reproduction est effectuée
	2.2. Les réactions face aux situations anormales repérées sur les animaux sont adéquates
	2.3. Le suivi journalier et le nettoyage des outils et matériel utilisés sont effectués
	2.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 3 : Respect des règles professionnelles	3.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard et à l'égard d'autrui
	3.2. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées lors de la manipulation des animaux
	3.3. Les règles de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel, des outils et des produits
Critère 4 : Adéquation de la communication	4.1. Les supports de communication spécifiques à l'entreprise sont utilisés de manière appropriée
	4.2. La terminologie professionnelle est utilisée
	4.3. Toutes les informations et remarques utiles sont transmises au responsable

Remarque :

Les conditions de réussite sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant sont déterminées par les opérateurs d'enseignement et de formation en fonction de l'épreuve qu'ils construisent.

Cinquième partie

Profil d'équipement

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

MATERIEL COLLECTIF :

A. EQUIPEMENTS

- Outils de communication (PC avec accès à Internet, tablette, GSM ...)
- Outils liés aux nouvelles technologies (GPS ...)
- Matériel de mesure : balance, litre ...

B. CULTURE DES PLANTES AGRICOLES :

Le matériel décrit ci-dessous est spécifique aux cultures obligatoires (le blé, le maïs, les pommes de terre).

Il sera complété en fonction des choix de l'OEF (minimum 2 autres types de cultures parmi les cultures de Lins, Fourragères (graminées, légumineuses...), Betteraves sucrières et fourragères, Chicorées, Maraîchage industriel, Intercultures ...).

Infrastructure	<ul style="list-style-type: none">- Atelier d'entretien- Infrastructures adaptées au stockage
Matériel automoteur	<ul style="list-style-type: none">- Tracteur(s) adapté(s) aux travaux de culture à effectuer
Travail du sol	<ul style="list-style-type: none">- Charrue bisoc minimum- Herses- Déchaumeuse- Buttoir(s)
Pulvérisation	<ul style="list-style-type: none">- Pulvérisateur homologué
Semis et plantations	<ul style="list-style-type: none">- Semoirs- Planteuses
Fertilisation et amendement	<ul style="list-style-type: none">- Distributeurs de fertilisants et d'amendements- Epandeur à fumier- Tonneau à lisier

Fourrages	- Faucheuse - Faneuse - Andaineur
Récolte	- Ensileuse - Ramasseuse-presse, autochargeuse - Arracheuses - Moissonneuse - Chariot - Benne
Entretien	- Nettoyeur haute pression - Outillage adapté
Equipements de sécurité	- Equipements adaptés aux différentes tâches
Les consommables élémentaires	- Les semences, les plants, les fertilisants, les amendements, les produits divers (pulvérisation ...) adaptés ...

Le matériel à mettre à disposition des apprenants doit leur permettre de réaliser les tâches liées à la préparation du sol, aux semis et plantation, aux amendements et à la fertilisation, à la récolte et au stockage

C. BETAIL :

Le matériel décrit ci-dessous est spécifique à l'élevage obligatoire (élevage bovin).

Il sera complété en fonction des choix de l'OEF (minimum 2 autres types d'élevages parmi les élevages porcin, ovin, caprin, équin, cunicole, avicole).

Infrastructure	- Etables - Salle de traite - Laiterie équipée
Matériel	- Tracteur avec accessoires adaptés - Matériel de stockage et de déstockage
Petit matériel adapté	- Petit matériel adapté aux tâches liées à l'élevage (ex. Tondeuse à bovins ...)
Equipements de sécurité	- Equipements adaptés aux tâches liées à l'élevage
Divers	- Bétaillères - Bascule - ...

Le matériel à mettre à disposition des apprenants doit leur permettre d'alimenter (conserver, préparer, distribuer) les animaux, d'assurer le bien-être des animaux (hygiène, environnement adapté ...), de participer aux soins et traitements des animaux (actions préventives et de prophylaxie, blessures ...), d'intervenir sur un animal / un lot d'animaux (manutention, contention ...), de participer à la collecte et au stockage des produits d'élevage.

Il doit également leur permettre de participer aux opérations liées à la reproduction, de participer à la maintenance 1^{er} niveau, aux réparations élémentaires des outils et machines, de participer à l'entretien des bâtiments et équipements agricoles.

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

2. Sites généralistes :

3. Ressources pédagogiques : Centre des Technologies Agronomiques - Epasc Ciney.

4. Sites :

Annexes

Glossaire

Acquis d'apprentissage (A.A.)³ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs⁴** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes⁵** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences⁶** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)⁷ : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de son métier.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage⁸ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis

d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échoue par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Francophone des certifications (CFC)⁹ : instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).

Compétence¹⁰ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle¹¹ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.¹² : document communiqué à l'élève en début de formation qui :

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;

Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

⁹ *Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015, Titre Ier, art. 1, 7° + Titre II, art.2, §3.*

¹⁰ *Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.*

¹¹ *Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.*

¹² *Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.*

³ *Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.*

⁴ *Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.63.*

⁵ *Ibid, p.60.*

⁶ *Ibid, p.61.*

⁷ *Ibid, p.60.*

⁸ *Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. +*

d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Points ECVET¹³ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « *European Credit for vocational education and training* ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)¹⁴ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement¹⁵ : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)¹⁶ : le document qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement.

Profil métier (P.M.)¹⁷ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier¹⁸** : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles¹⁹** : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation²⁰ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères²¹** : qualité que l'on attend d'un objet évalué.
- **Indicateurs²²** : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences: document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire ;

¹³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

¹⁴ Ibid., art. 5, 14°.

¹⁵ Ibid., art. 5, 13°.

¹⁶ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 7°.

¹⁷ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

¹⁸ Décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant le service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « SFMQ », 10 déc. 2015, art. 1, 4°.

¹⁹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.62.

²⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

²¹ Guide méthodologique 2014, Service francophone des métiers et qualifications, version E, Septembre 2014, p.61.

²² Ibid., p.61.

d) dans l'enseignement spécialisé, selon les modalités à déterminer par le gouvernement.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)²³ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

²³ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)²⁴

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.

		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

²⁴ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération, conclu le 26 février 2015 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, concernant la création et la gestion d'un Cadre francophone des certifications, en abrégé «C.F.C.», 15 mai 2015

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.